



desclée
de
DDB
brouwer

Les grandes énigmes du Credo

Alain Houziaux

Les grandes énigmes du Credo

Du même auteur

- Le Désir, l'arbitraire et le consentement, pour une éthique du tragique*, Aubier-Montaigne, 1973.
- La Dérive immobile*, Épi, 1988.
- Paraboles au quotidien*, Cerf, 1988, réédité en 1995 dans la collection de poche « Foi Vivante ».
- La Vérité, Dieu et le Monde, pour une théologie raisonnée*, L'Age d'Homme, 1988.
- Mon silence te parlera, prières et repères*, Cerf, 1993.
- Le Tohu-bohu, le Serpent et le Bon Dieu*, Presses de la Renaissance, 1997.
- L'épreuve, le courage et la foi*, quinze méditations dites sur France-Culture, Bayard, 1998.
- Dieu, à la limite de l'infini, une légitimation du discours théologique*, préface de Jean Ladrière, coll. « Cogitatio fidei », Cerf, 2002.

Ouvrages collectifs dirigés par Alain Houziaux (Edition des Conférences de l'Etoile)

- La Religion, les Maux et les Vices* (Jacques Attali, Jean-Denis Bredin, Jacques Duquesne, Josy Eisenberg, Claude Geffré, Julia Kristeva, Jacques Lacarrière, Jean d'Ormesson, Paul Ricœur, Jean-Didier Vincent), Presses de la Renaissance, 1998.
- Le Citoyen, les Pouvoirs et Dieu* (Jacques Attali, François Bayrou, Jean-Baptiste de Foucauld, Alain Touraine), Les Bergers et Les Mages, 1998.
- Jésus, de Qumrân à l'Évangile selon Thomas* (Jean-Daniel Dubois, Pierre Geoltrain, Charles Perrot et Claude Tassin), Bayard, 1999.
- Science, conscience* (Anne Dambricourt, Pierre Gisel, Abd-Al-Haqq Guiderdoni, Jean-Marc Lévy-Leblond, Rémy Lestienne, Gustave Martelet, Basarab Nicolescu, Louis Pernot, Francisco Varela, Jean-Didier Vincent), Albin Michel, 1999.
- Les conflits de la morale* (Jacques Attali, Gilles Bernheim, Hubert Bost, Luc Ferry, Éric Fuchs, Guy Gilbert, André Gounelle, Pierre Joxe, Jean-François Kahn, Jacques Lacarrière, Ghislain Lafont, Christine Ockrent, Général de la Presle, Jean-Louis Schlegel, Marc de Smedt, Ysé Tardan-Masquelier, Michel Tournier), Albin Michel, 2000.
- Vingt idées pour le XXI^e siècle* (Michel Albert, Jacques Attali, Michel Camdessus, Alain Duhamel, Marcel Gauchet, Jean-Claude Guillebaud, Albert Jacquard, Axel Kahn, Jean-François Kahn, Hubert Reeves), Albin Michel, 2001.
- Le renouveau religieux, de la quête de soi au fanatisme* (avec Martine Cohen, Roland Goetschel, Michel Lacroix, Jean-Pierre Lintanf, Jean-Louis Schlegel, Ysé Tardan-Masquelier), Éditions In-Press, 2002.
- Peut-on apprendre à être heureux ?* (Pascal Bruckner, Eugen Drewermann, Sylvie Germain, J.-P. Guetny, Marek Halter, J.-Y. Leloup, G. Miller, G. Moustaki, B. Poirot-Delpech, D. Sibony, D. Tillinac), Albin Michel, 2003.
- Les écrivains face à Dieu* (Victor Hugo, Fiodor Dostoïevski, Saint-Exupéry, Simone Weil, Charles Péguy, Albert Camus, Christian Bobin), Éditions In-Press, 2003.

Alain Houziaux

Les grandes énigmes du Credo

DESCLÉE DE BROUWER

Tous droits de traduction,
d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

© 2008, Groupe Artège
Éditions Desclée de Brouwer
10, rue Mercœur - 75011 Paris
9, espace Méditerranée - 66000 Perpignan

www.editionsddb.fr

ISBN : 978-2-220-05965-5

ISBN pdf : 9782220092355

Avant-propos

Voici un nouveau commentaire sur le Symbole des Apôtres. Il essaie de mettre l'exégèse biblique et la réflexion théologique à la portée d'un large public.

Il présente l'enracinement biblique des énoncés du Credo, et aussi des « libres propos » sur la manière dont on pourrait les comprendre aujourd'hui. Ce commentaire exprime aussi des convictions personnelles.

Les chapitres peuvent être lus indépendamment les uns des autres.

Nous avons aussi rédigé deux *excursus*, dont un sur les différents titres donnés à Jésus par le Nouveau Testament.

Je remercie mon épouse Agnès Schlœsing-Houziaux et mon ami Bernard Sauvage pour leurs remarques pertinentes.

Je remercie également l'Église Réformée de l'Étoile à Paris, où je suis pasteur, de m'avoir donné la possibilité de poursuivre ce travail.

Alain HOUZIAUX

Introduction

1

L'histoire du Symbole des Apôtres

Lors des premiers siècles du christianisme, la confession de foi officielle et liturgique de l'Église s'est élaborée très progressivement pour aboutir peu à peu à trois formules fixes : le Symbole des Apôtres, le Symbole de Nicée et le Symbole de Nicée-Constantinople.

Dans cet essai, nous allons réfléchir sur les « articles¹ » du Symbole des Apôtres (le Credo).

Pourquoi a-t-on utilisé le mot « Symbole » à propos de ces trois confessions de foi ?

Le mot « symbole » vient du latin classique *symbolus*, signe de reconnaissance, pièce justificative d'identité, qui vient lui-même du grec *sumbolon*. En effet, les chrétiens « orthodoxes » se reconnaissaient face aux hérétiques et aux incroyants au fait qu'ils confessaient le Symbole qui définissait l'orthodoxie officielle.

Mais le mot « Symbole » rappelait aussi que la Confession

1. « Article » vient du latin *articulus*. Le latin *articulus* traduit le grec *arthon* désignant, en rhétorique, les divisions du discours. A partir du XIII^e siècle, un « article de foi » désigne un point de croyance.

de foi avait pour fonction d'être le lien unificateur permettant de créer et de signifier la communion de tous les membres de l'Église. En effet, à son origine, le *symbolon* était un signe qui permettait à des personnes qui ne se connaissaient pas de se retrouver dans une forme de communion². C'était une sorte de « permis de séjour délivré à des étrangers ».

De plus, le mot « Symbole » rappelait aussi que la Confession de foi de l'Église était le résumé³, le « bréviaire⁴ » « collationnant⁵ » l'enseignement des Apôtres⁶ et de la Bible⁷. En effet, *symbolon* dérive de *sumballein*, jeter ensemble, joindre, réunir.

Ainsi, dans l'expression « le Symbole des Apôtres », le mot Symbole n'a en aucune manière le sens (aujourd'hui dominant mais en fait datant seulement du XVI^e siècle) de « fait naturel ou objet qui évoque, par sa forme et sa nature, une association d'idées avec quelque chose d'abstrait ou d'absent⁸ ».

2. Le *symbolon* désigne à l'origine un objet coupé en deux dont deux hôtes conservaient chacun une moitié qu'ils transmettaient à leurs enfants : on rapprochait les deux parties pour faire la preuve que des relations d'hospitalité avaient été contractées.

3. Ce nouveau sens du mot « symbole » date des environs de 1380 ap. J.-C.

4. « Bréviaire » a la même origine que « bref ».

5. A partir de 1600, le « symbole » est aussi la quote-part payée pour un repas en commun. C'est ainsi qu'il en vient à caractériser la « collation » (une mise en commun). Le Symbole des Apôtres est considéré comme la « collation » de l'enseignement de chacun des douze Apôtres.

6. Le Symbole des Apôtres reprend la prédication de Pierre, le jour de la Pentecôte, telle qu'elle est rapportée par les Actes des Apôtres. Jésus est Seigneur et Christ (Ac 2,36), il a été crucifié et mis à mort (Ac 2,23-36), il est passé par les enfers (Ac 2,31). Dieu l'a ressuscité (Ac 2,32). Jésus a été exalté à la droite de Dieu (Ac 2,33-34) ; il a répandu l'Esprit saint selon sa promesse (Ac 2,33-39) ; cet esprit est donné à tous ceux qui sont appelés par Dieu (Ac 2,39) et baptisés pour la rémission des péchés (Ac 2,38).

7. C'est peut-être pour cette raison que le Symbole des Apôtres ne fait pas référence à la Bible et à son autorité. Celle-ci est implicite dans le statut même du Symbole.

8. Cf. *Le Robert. Dictionnaire étymologique de la langue*

Introduction

Les Confessions de foi (les Symboles) ont d'abord été élaborées pour être utilisées lors des baptêmes. Lors de ces baptêmes, on posait trois questions aux catéchumènes. Et ceux-ci répondaient, en trois temps, par trois articles de foi concernant respectivement le Père, le Fils et le Saint-Esprit lors de la triple immersion baptismale « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Parallèlement, ces Confessions de foi ont été considérées comme des « règles de foi », c'est-à-dire, si l'on veut, comme des tests d'orthodoxie.

Mais ces Confessions de foi se sont élaborées différemment en Orient et en Occident :

– En Orient, les formulations de foi ont d'abord été très diverses. Le premier Concile de Nicée (325), convoqué par Constantin pour mettre fin à l'arianisme, fixa les choses. Le Concile de Constantinople (381) modifia légèrement le « second article⁹ » du Symbole de Nicée sur le Christ et développa le « troisième article » sur le Saint-Esprit.

– En Occident, il y eut aussi des Confessions de foi assez diverses. Mais, progressivement, elles ont concouru à l'élaboration du Symbole dit des Apôtres, appelé également le Credo.

Il faut donc noter que ce Symbole n'a jamais été rédigé par les douze Apôtres de Jésus-Christ, même si une légende très tardive (datant du v^e siècle) veut qu'après la Pentecôte et avant de se disperser pour partir en mission, les Douze, remplis de l'Esprit saint, aient énoncé chacun l'un des articles qui, ensemble, formeront le Symbole des Apôtres.

Le texte qui a servi de base au Symbole des Apôtres avait cours à Rome à la fin du II^e siècle après Jésus-Christ. Il comporte des articles de foi qui ont tous été repris ensuite dans le Symbole des Apôtres.

française, sous la direction d'Alain Rey, tome II, Dictionnaires Le Robert, 1995, p. 2062.

9. Le premier article énonce ce qui est confessé à propos de Dieu le Père, le deuxième à propos du Christ, le troisième à propos du Saint-Esprit, de l'Église...

Les grandes énigmes du Credo

Nous reproduisons ci-dessous ce Credo romain, rédigé en latin, en ajoutant en italique les adjonctions qui ont été apportées par la suite de façon à constituer le texte du Symbole que nous connaissons. Celui-ci date du milieu du VI^e siècle, mais il faut cependant noter que sa fixation faisant autorité, par l'*Ordo Romanus* fixant le cérémonial liturgique, date de 950 :

« Je crois en Dieu le Père tout puissant *créateur du ciel et de la terre* et en Jésus-Christ, son fils *unique* notre Seigneur qui est né *conçu* du Saint-Esprit et de la vierge Marie ; *il a souffert* sous Ponce Pilate, il a été crucifié ; *il est mort*, il a été enseveli, *il est descendu aux enfers* ; le troisième jour il est ressuscité des morts, il est monté au ciel, il siège à la droite de *Dieu* le Père ; il viendra de là pour juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit saint, à la sainte Église *catholique*, à la *communion des saints*, à la *rémission des péchés*, à la résurrection de la chair, *et à la vie éternelle.* »

Il est intéressant de noter les ajouts successifs apportés au Credo romain :

- La mention *conçu* du Saint-Esprit a été faite pour insister sur le rôle de l'Esprit saint dès la conception de Jésus (et non pas seulement dès sa naissance ou dès son baptême).

- Les mentions *il a souffert*, *il est mort* ont été ajoutées pour insister sur l'humanité de Jésus.

- L'article sur *la rémission des péchés* a été ajouté à cette place (après l'énoncé concernant l'Église) pour indiquer la signification du baptême, en tant que sacrement relevant de l'autorité de l'Église (alors que la rémission des péchés était précédemment plutôt mise en relation avec le Christ ou l'Esprit saint).

- Les articles sur *la communion des saints* et *la vie éternelle*, sont des explications tardives des articles sur l'« Église » et la « résurrection de la chair ».

- L'article sur *la descente de Jésus aux enfers* a été ajouté à une date tardive et incertaine.

- L'article présentant Dieu le Père comme *créateur du ciel*

Introduction

et de la terre est sans doute celui qui a été le plus tardivement adjoint.

Ainsi, le point qui est le plus souvent mentionné lorsque l'on demande « Dieu, c'est quoi ? », est celui qui est apparu le plus tardivement dans la confession de foi de l'Église.

On remarquera aussi que le Symbole des Apôtres ne fait mention ni de l'enseignement de Jésus, ni de la doctrine paulinienne de la justification par la foi et par la grâce, ni de l'autorité des Écritures.

Les confessions triparties (trinitaires) sont apparues vers 150 après Jésus-Christ. Avant cette date et même après pour d'autres confessions que le Credo romain, les Confessions étaient christocentriques. Le Père n'est pas mentionné comme créateur mais seulement comme celui qui a ressuscité Jésus-Christ et lui a conféré la majesté en l'asseyant à sa droite. Il n'est Père qu'en tant que Père du Christ. On retrouve la trace de ceci dans le fait que notre Symbole des Apôtres indique : « Jésus-Christ siège à la droite de Dieu le Père tout puissant » ; c'était là, dans les Confessions christocentriques, la seule mention de Dieu le Père. Dieu le Père n'était pas confessé en tant que créateur du ciel et de la terre, mais seulement comme Celui qui avait ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts.

De même, dans les toutes premières confessions de foi, le Saint-Esprit n'était désigné que comme celui qui avait annoncé, par les prophètes, tout ce qui concerne le Christ et comme celui qui permettait de confesser le Christ ; et c'est pourquoi la référence à l'Esprit saint était quelquefois placée en tête de la Confession de foi.

Ainsi, dans certaines Confessions de foi primitives, le Saint-Esprit était mentionné en premier et Dieu le Père en dernier. L'ordre des articles était : Saint-Esprit, Christ, Père. L'Esprit permet de confesser le Christ dont la glorification est effectuée par le Père.

Ce n'est que très tardivement (au VI^e siècle) que l'on a considéré le Père comme le Créateur, le Fils comme le Rédempteur et l'Esprit comme le Sanctificateur.

Qu'est-ce qu'une confession de foi ?

Le Credo, c'est donc la confession de foi de l'Église.

Le sens premier du mot « confession » n'est pas le sens usuel que nous lui donnons aujourd'hui (c'est-à-dire « profession de foi »). Ce sens n'est qu'un sens dérivé.

Le premier sens¹⁰ du mot « confession », c'est « aveu ». C'est le sens retenu dans l'expression « la confession des péchés ». Confesser son péché, c'est en faire l'aveu.

Et de même, confesser sa foi, c'est en faire l'aveu. Pour bien comprendre ceci, il faut se replacer dans le contexte des premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire dans un contexte antichrétien. Le chrétien était plus ou moins « mis à la question », et il confessait sa foi comme un aveu de ce qui était alors considéré comme une faute et un péché¹¹. Confesser sa foi, c'était passer aux aveux.

Je pense que, même aujourd'hui, il ne faut pas oublier ce sens premier. Être chrétien n'est peut-être plus une faute, mais cela peut être cependant considéré comme une « folie » (pour parler comme saint Paul), c'est-à-dire comme une attitude contre-nature et contre le bon sens. Ainsi, « confesser sa foi » chrétienne peut être considéré comme une forme de *coming out*. On reconnaît et on confesse publiquement que l'on est chrétien un peu comme un homosexuel fait l'aveu public de sa particularité.

Et cet aveu, on le fait devant les autres, mais aussi devant soi-même. On finit par s'avouer à soi-même que l'on est chrétien. On finit par le reconnaître, comme si on devait le

10. Nous nous inspirons de H. de Lubac, *La Foi chrétienne*, Aubier, 1970, p. 377 et ss.

11. Cf. le texte de la confession des péchés de Théodore de Bèze : « Nous reconnaissons et nous confessons devant ta sainte majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, nés dans l'esclavage du mal, incapables par nous-mêmes de faire le bien. »